

**PROFIL DE COMPÉTENCE ET EXPÉRIENCE DES MEMBRES DU CONSEIL**

	Asselin, Luce	Barriault, Frédéric	Carlson, Richard	D'Amboise, Pauline	Dorais, José P.	Gélinas, Johanne	Goulet, Claudia	Homsy, Mia	Schmidt, Eva Lotta	Winfield, Mark
Date de fin de mandat	2019-03-31	2019-03-31	2019-03-31	2021-03-31	2022-03-31	2021-03-31	2021-03-31	2021-03-31	2021-03-31	2019-03-31
<b>CERTAINES RÈGLES DE GOUVERNANCE CONSIDÉRÉES</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
S'assurer qu'au moins trois membres sont représentatifs ou issus de différents milieux concernés par les activités de la Société.									1	
S'assurer qu'au moins les deux tiers des membres, dont le président, se qualifient comme administrateurs indépendants.		1	1	1	1		1	1	1	1
S'assurer qu'au moins un administrateur soit membre de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions.							1			
S'assurer qu'au moins un membre soit âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination.		1						1		
S'assurer qu'il n'existe aucun conflit entre les activités du membre et celles de Transition énergétique Québec.										
S'assurer que soit considérée la diversité, dont l'identité culturelle représentant les différentes composantes de la société québécoise.			1						1	1
S'assurer que soit considérée la diversité, dont la proportion à parts égales d' <b>hommes</b> et de femmes.		1	1		1					1
S'assurer que soit considérée la diversité, dont la proportion à parts égales d' <b>hommes</b> et de <b>femmes</b> .	1			1		1	1	1	1	
Définir une limitation maximale de douze ans pour les mandats des membres du conseil, étant entendu que les mandats des membres, d'une durée maximale de quatre ans, peuvent être renouvelés deux fois, de façon consécutive ou non. Définir une limitation maximale de quinze ans pour le président du conseil.	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o	s.o
<b>SAVOIR</b>										
Affaires ou administration gouvernementales et des sociétés d'État	1	1			1	1		1	1	
Communication et relations publiques	1			1		1		1	1	
Comptabilité, finance et gestion de placement							1	1		
Développement des affaires			1		1	1	1		1	
Développement durable, responsabilité sociale et acceptabilité sociale				1		1				1
Gouvernance et éthique	1	1		1	1	1	1	1		1
Juridique		1			1					1
Numérique, multimédias et réseaux sociaux			1							
Optimisation des ressources, système de contrôle, vérification et gestion des risques						1	1			
Planification stratégique		1		1	1	1				1
Connaissance en lien avec les activités de la Société			1			1	1	1		
Recherches et développement			1							
Ressources humaines	1	1		1						
Secteur de l'énergie	1		1			1			1	1
Technologie de l'information										
Vente et marketing, et service à la clientèle									1	
<i>À l'exception du PDG, tous ont été invités à cocher un maximum de cinq</i>										
<b>SAVOIR-FAIRE</b>										
Avoir de l'expérience en tant qu'administrateur de société ou membre de comités de conseil.	1	1		1	1	1	1	1		
Être en mesure d'apprécier l'impact des enjeux, orientations, décisions et politiques de TEQ, au niveau de l'État, des partenaires et des clientèles.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Avoir une maîtrise suffisante du français à l'oral, à la lecture et à l'écrit.	1	1		1	1	1	1	1	1	
<b>SAVOIR-ÊTRE</b>										
Avoir un esprit d'équipe permettant d'établir de bonnes relations et des liens de confiance avec les autres membres du conseil d'administration, en vue de travailler à l'avancement des travaux du conseil.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Avoir un haut niveau d'éthique et d'intégrité.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Démontrer un intérêt particulier pour la mission de TEQ et ses enjeux.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Promouvoir et respecter les valeurs de Transition énergétique Québec.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1